



## INSIEMA non au licenciement de Ghislain !

Le 12 février prochain, notre camarade Ghislain BEGNAUD salarié de l'entreprise INSIEMA (relève compteurs), élu CE, DP et CHSCT Membre de la Commission Exécutive du Syndicat Territorial CGT Energies Rhône Durance est convoqué à un entretien préalable en vue de son licenciement. Quelle faute a bien pu commettre Ghislain ?

Dans cette société sous traitante de la relève des compteurs GAZ et Electricité à ERDF-GRDF, lorsque les salariés osent exprimer un désaccord, on entame au mieux une procédure disciplinaire !

Au pire, on les vire, on leur coupe les moyens d'exister en les licenciant !

Management par la terreur ou terrorisme social, appelons ça comme on veut !! Ce comportement liberticide ne vise qu'à brider la liberté d'expression de ceux qui veulent s'organiser collectivement au travail contre l'arbitraire patronal.

A INSIEMA, c'est plus de 30 licenciements constatés en 2014, pour des motifs futiles tels qu'une rayure à la voiture, un oubli de chaussures de sécurité, ou pour avoir voulu interrompre la tournée à cause d'une pluie battante, un excès de vitesse de 5 Km heure etc... on en passe et des meilleures !

**Mais désormais c'est l'abject qui bat son plein !! Ils s'attaquent à notre camarade Ghislain BEGNAUD qui est convoqué à un entretien préalable à licenciement le 12 février !**

**C'est bien parce que la liberté d'expression, c'est aussi la liberté de se syndiquer et de militer librement que Ghislain est devenu le « Charlie » de la CGT qu'INSIEMA veut abattre.**

Depuis des années Ghislain n'a eu de cesse de dénoncer la dégradation des conditions de travail des releveurs.

Elu CE, DP et CHSCT, il n'a jamais démérité malgré ce contexte de travail délétère, jusqu'à ce qu'il réussisse avec quelques collègues élus au CHSCT à voter une expertise sur le harcèlement moral dont nombre de salariés sont victimes dans cette société.

**Mais c'était sans compter la fureur de cet employeur qui après avoir harcelé le secrétaire du CHSCT pour qu'il revienne sur sa décision, après avoir réussi à manipuler une autre élue CHSCT pour supplanter le secrétaire en maladie et invalider cette expertise, celui-ci convoque désormais Ghislain à un entretien préalable à licenciement.**

**Nous ne pouvons pas laisser faire !**

**Le Syndicat CGT des IEG d'Avignon appelle le personnel à un arrêt de travail de 2 heures le 12 février et à participer au rassemblement à Fenaisons avec conférence de presse à partir de 7h30.**

**Tous ensemble pour Ghislain et contre la maltraitance dans la sous traitance !**